

Face à l'émergence de nouvelles drogues souvent indétectables et à la montée des addictions comportementales, cette formation vous donne les clés pour identifier et prévenir des risques de sécurité majeurs en entreprise. Apprenez à repérer les signaux d'alerte et à agir avec méthode pour garantir l'obligation de sécurité et protéger durablement vos équipes

1 journée (7 heures)

Groupe de 5 à 10 personnes

Managers, responsables RH, membres du CSE, référents santé-sécurité (SST, HSE).

Formation habilitante au dépistage alcool et stupéfiants (si prévu par le RI)

Prérequis
Aucun

Méthodes et Moyens Pédagogiques

En présentiel

Méthode active : 40% théorique, 60% de mises en situation et d'échanges de pratiques.

Supports
Livret pédagogique digital

Évaluation
Initiale : quiz de positionnement à l'entrée.

Formative : mises en situation tout au long de la journée.

Sommative : quiz final de validation des acquis (seuil de réussite 70%).

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les signaux d'alerte et les comportements anormaux au travail, en particulier ceux associés à la consommations de nouvelles drogues et aux comportements addictifs.
- Agir en cas de crise pour assurer la mise en sécurité du salarié et de l'équipe.
- Orienter de manière adaptée vers le parcours de soin et les services de santé au travail.
- Décrypter les enjeux des addictions comportementales ou aux produits

Programme

Comprendre et Identifier

1. État des lieux et cadre légal

- Les chiffres clés : Évolution des consommations en milieu professionnel.
- **Zoom sur les "nouveaux produits" : Cocaïne, NPS (Nouveaux Produits de Synthèse), CBD, protoxyde d'azote, détournement de médicaments, addictions sans substance (écrans, sport, travail).**
- Responsabilités juridiques : L'obligation de sécurité de l'employeur (Article L4121-1) et la responsabilité civile/pénale du manager. La vigilance partagée.
- Le règlement intérieur : intégrer la prévention et les protocoles de dépistage.

2. Identifier les signes d'alerte

- Symptômes physiques et comportementaux
- Signes de rupture professionnelle
- Atelier pratique : étude de cas sur la distinction entre "malaise de santé" et "suspicion d'emprise de substance".

Agir et Orienter

3. La mise en sécurité et la gestion de l'urgence

- Le protocole de crise : que faire si un salarié est en état d'ivresse ou sous emprise manifeste ?
- Si le règlement intérieur le permet : procédure de dépistage alcool et stupéfiants et atelier utilisation des tests de dépistage
- La conduite de l'entretien de recadrage
- Simulation de situation : gérer un collaborateur agressif ou désorienté sur un site de production.

4. L'orientation et le suivi

- Les relais internes
- Les relais externes
- La reprise de poste